

Commune de  
Montricher



Septembre 2014

# Contact

Bulletin d'informations

---



Sur notre site [www.montricher.ch](http://www.montricher.ch), vous trouverez des magnifiques photos de  
**Messieurs Fabrice Vanolli et Gilles Vermot.**

# CINÉMA À MONTRICHER

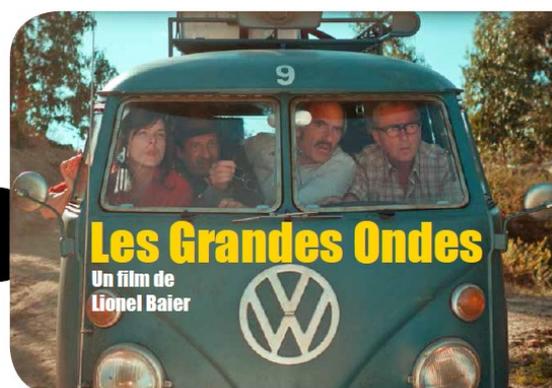
La Commune de Montricher avec l'association Roadmovie, vous invite à une soirée cinéma

le mardi 07 octobre 2014 à 20h00

à la grande salle

Entrée libre avec collecte au profit de l'association

Bar et petite restauration assurés  
par Les Lézards scéniques  
dès 19h00.



La **Fondation Jan Michalski** accueillera le vendredi 31 octobre, à 19h00, la compagnie L'Aire du jeu pour *Album en balade*, spectacle proposé par les comédiennes Sylvia Folgoas et Danièle Douet autour des textes de Marie Hélène Lafon extraits *d'Album et Liturgie*.

**Uniquement sur réservation par email à [reservation@fondation-janmichalski.ch](mailto:reservation@fondation-janmichalski.ch) et dans la limite des places disponibles. Spectacle gratuit.**

L'Aire du Jeu lors d'un spectacle en juillet





Nous vous informons que, depuis septembre, le service forestier épaulé le service de la voirie à la déchetterie, afin d'assurer une aide aux utilisateurs, et également renforcer les contrôles du tri des déchets. Nous vous remercions de leur apporter un bon accueil et de vous

conformer à leurs instructions.

Petit rappel, de ce qui va à la déchetterie : **les encombrants supérieurs à 60 cm, les végétaux, le verre, le papier, le carton, la ferraille, le PET, alu-fer blanc, les déchets spéciaux (huiles, piles, ampoules, ...), les capsules de café.** En cas de doute, veuillez vous informer auprès des employés. Vous pouvez consulter le site [www.valorsa.ch](http://www.valorsa.ch) où vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le tri des déchets.

**Horaires d'été jusqu'au mercredi 22 octobre :** mercredi de 16h00 à 18h00 et samedi de 09h00 à 11h30. **Horaires d'hiver dès le samedi 25 octobre :** mercredi de 16h00 à 17h00 et samedi de 09h00 à 11h30.

**Le verre et le papier ne se jettent pas dans les ordures ménagères !**

## **La population est cordialement invitée à venir planter les nouveaux chênes dans la forêt communale**

Nous vous donnons rendez-vous

**le 1er novembre 2014 à 08h30**

au début du chemin de Pierre Plate

(derrière la Maison de l'Écriture)

A l'issue de cette matinée, un apéritif vous sera servi.

Nous vous attendons nombreux !



La plantation a lieu par tous les temps....

## Contrôle des champignons



Jusqu'au 08 novembre 2014, **des contrôles gratuits sont effectués** les samedis et lundis (sauf lundi du Jeûne) de 17h00 à 18h00 au collège des Chavannes à **Cossonay**. Des contrôles sont également possible à **Echallens**, au poste de police les samedis de 15h00 à 16h00.

Vous pouvez également tenter d'atteindre les personnes en charge des contrôles, à leur domicile, Mme J. Bocherens à La Chaux (079 206 82 37) et M. J.-M Froideveaux à Jouxens-Mézery (021 691 35 40). Ces contrôles font l'objet d'une redevance de CHF 5.00.

## Panneaux solaires et photovoltaïques

Suite à l'adaptation du RLATC (règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions au droit fédéral, la procédure appliquée est l'autorisation municipale depuis juin 2014.

En fonction de l'importance de l'installation ou de sa situation, la procédure peut nécessiter une enquête publique ou administrative (bâtiment protégé, grandeur, etc.).

La pose de capteurs solaires et de cellules photovoltaïques peuvent faire l'objet de subvention de la part de la Commune et/ou du Canton.

Avant tous travaux, nous vous prions de remplir et nous retourner le formulaire d'annonce.

Vous trouverez ce document et d'autres informations utiles sur notre site [www.montricher.ch](http://www.montricher.ch), rubrique directives diverses-énergies renouvelables.



**L'Auberge**  
**« Aux 2 Sapins »**  
**vous ouvre ses**  
**portes également**  
**le lundi matin**  
**pour votre pause**  
**café.**

## Carte d'identité

**Suite à l'installation d'un nouveau logiciel, nous vous remercions de fournir uniquement des photos d'excellente qualité !**

**Administration communale, rue du Bourg 3**

Nous sommes également à disposition sur rendez-vous, en dehors de cet horaire, n'hésitez pas à nous appeler !

	<b>Contrôle des habitants</b>	<b>Greffe</b>	<b>Bourse</b>
	Bernadette Golaz 021 864 56 70 controle@montricher.ch	Nicole Joss 021 864 43 52 greffe@montricher.ch	Séverine Dehais 021 864 43 51 bourse@montricher.ch
<b>Lundi</b>	15h00 à 18h00	15h00 à 18h00	
<b>Mardi</b>	07h30 à 11h00	07h30 à 11h00	08h00 à 11h00
<b>Mercredi</b>	07h30 à 11h00	07h30 à 11h00	
<b>Jeudi</b>		10h00 à 11h00	10h00 à 11h00